



Fiche métier agriculture COMPTABLE CONSEIL EN AGRICULTURE

LE METIER

Comptable ou Comptable-conseil auprès des agriculteurs (individuels, sociétés) ou de coopératives, ce technicien hautement qualifié a la responsabilité d'un portefeuille d'adhérents pour la tenue de leur comptabilité, l'approche fiscale et sociale, l'analyse des résultats.

Cela nécessite un bon relationnel, une capacité d'écoute, un goût du contact et de la rigueur.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail en bureau, informatisé, en équipe pluridisciplinaire
- Nombreux déplacements chez l'exploitants
- Annualisation du temps de travail en fonction des périodes d'activité.

Entreprise : centres de gestion agricoles, coopératives agricoles, cabinet d'expertise comptable, banques (services spécialisés en agriculture)

LES DEBOUCHES

- Comptable-conseil
- Conseiller d'entreprise
- Poursuite d'études : D.E.C.F. (Diplôme d'Expertise Comptable et financière), I D H R E A (droit rural et gestion).

LES FORMATIONS A CHATEAUFARINE

FC

App

CP

- Certificat de Spécialisation « Technicien conseil en comptabilité et gestion agricoles » niveau 3
- Licence économie-gestion : analyse financière et contrôle de gestion des entreprises du monde rural



EN SAVOIR PLUS: CONTACTEZ-NOUS
Standard : 03.81.41.96.40

App = apprentissage FC = formation continue
CP = contrat de professionnalisation